

## Pour qui ?

- ▶ Tous les agriculteurs, toutes productions.

## Les +

- ▶ Des doses d'engrais ajustées à la parcelle.
- ▶ Une information annuelle sur l'évolution de la réglementation.
- ▶ La force d'un réseau de proximité.

## A noter

- ▶ Une expérience de plus de 20 ans dans le conseil en fertilisation.
- ▶ Tarifs et conditions de vente sur demande.

## Contacts



**Mélanie BURLAUD**  
Conseillère en agronomie

**Tél. : 03 85 29 56 44  
06 45 73 06 91  
meburlaud@sl.chambagri.fr**

# Vos cultures et vos prairies

## Plan de fumure Conseil

***Vous souhaitez faire des économies d'engrais et tracer vos pratiques de fertilisation. Vous recherchez un accompagnement complet dans cette démarche.***

### Notre réponse

**500 agriculteurs nous font confiance !**

- ▶ Vous apporter un conseil à la parcelle dans l'optimisation de votre fertilisation avec 2 options :
  - Plan de fumure complet : azote, phosphore, potasse, chaulage, magnésium
  - Plan de fumure azote
- ▶ Vous fournir un outil d'enregistrement de vos pratiques répondant aux exigences de la réglementation

### Notre prestation

### Conseil individuel

- ▶ L'identification des parcelles, la caractérisation des sols, les prélèvements de terre pour analyse au laboratoire (PF complet)
- ▶ L'analyse de vos pratiques sur la campagne écoulée
- ▶ Le conseil de fertilisation pour la campagne culturale suivante et l'établissement d'un plan prévisionnel des apports d'azote (PF azote), mais aussi phosphore, potasse, chaulage, magnésium (PF complet)
- ▶ La remise des documents techniques et réglementaires

### Nos engagements

- ▶ Un service de proximité réactif, une visite annuelle d'une demie journée
- ▶ Un conseil indépendant de toute considération commerciale en matière d'amendements et d'engrais
- ▶ Des documents clairs, remis dans le mois qui suit la visite, et répondant aux exigences de la réglementation : cahier d'épandage, plan de fumure

### Et aussi

- ▶ Mes Parcelles : de la sécurité à la performance
- ▶ Plan d'épandage
- ▶ Agro Infos
- ▶ Herbe Hebdo 71

**ou directement votre conseiller d'entreprise**